



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
15 février 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

**Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement**

Deuxième session

Genève, 26-30 2009

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers

**Rapport intérimaire sur l'application des recommandations
adoptées à la première session de la Commission de
l'investissement, des entreprises et du développement**

Résumé

Le présent rapport contient des informations sur l'application des recommandations adoptées par la Commission à sa première session. Il traite en particulier des travaux de la CNUCED relatifs aux politiques et aux mesures qui peuvent aider les pays en développement à renforcer leurs capacités productives et leur compétitivité internationale. Ces travaux comprennent des analyses approfondies, la formation de consensus, et des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités. Le rapport met l'accent en particulier sur la promotion et le renforcement des synergies entre ces trois piliers de l'action de la CNUCED. Il donne aussi des exemples illustrant l'impact de l'action de la CNUCED dans le domaine de l'investissement et du développement des entreprises. Il est complété par une annexe présentant la liste des réalisations correspondant aux mandats fixés à Accra.

La Commission prie la CNUCED de tenir compte des besoins et des difficultés propres à chaque pays, conformément au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra, lors de l'application des présentes conclusions.

1. Dans le domaine de l'investissement et du développement des entreprises, la CNUCED a continué d'aider l'ensemble des pays en développement. En 2009, 107 des 193 États membres de la CNUCED ont bénéficié d'au moins un des programmes ou une des activités dans ces domaines de travail. Comme recommandé par la Commission, le programme a prêté particulièrement attention aux besoins et aux difficultés propres à chaque pays, conformément au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra, tout en continuant à veiller à une couverture géographique équilibrée des services fournis.

2. Durant la période considérée, la Division de l'investissement et des entreprises a poursuivi et développé ses travaux sur les problèmes spécifiques du continent africain, à la fois en traitant des thématiques intéressant particulièrement ce continent dans ses analyses transversales par exemple sur l'agriculture et les services et en apportant une assistance technique, 50 pays africains ayant bénéficié d'au moins un programme de la Division. Celle-ci a aussi apporté un appui à 34 des 49 pays les moins avancés (70 %), à 21 pays en développement sans littoral et à 8 petits États insulaires en développement, surtout sous la forme d'activités de formation. La plupart des PMA ont bénéficié d'au moins deux programmes, et on estime qu'ils représentent à eux seuls plus du tiers des pays ayant bénéficié des grands programmes de la Division (systèmes d'information sur l'investissement, accords internationaux d'investissement, facilitation de l'investissement, examens de la politique d'investissement, et développement des entreprises). Outre qu'ils sont couverts dans les publications de nature intersectorielle, les pays appartenant aux catégories citées au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra bénéficient d'initiatives spécifiques, comme les guides de l'investissement (deux guides ont été publiés en 2009, pour les pays de la Route de la soie et pour le Bénin). En outre, la Division fait partie de l'équipe spéciale de la CNUCED chargée de préparer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, et elle participe activement à ses travaux. Dans ce contexte, il est prévu plusieurs manifestations retenant l'attention, comme un colloque sur la mobilisation de l'investissement au profit des PMA, une manifestation sur l'accès des PMA aux médicaments et une autre sur l'entrepreneuriat et l'intégration des PMA dans les chaînes de valeur internationales.

La Commission s'est déclarée préoccupée par les répercussions de la crise économique mondiale sur les flux d'investissement étranger direct (IED). L'effondrement de ces flux risque de remettre en cause les progrès en matière de développement réalisés jusqu'à présent. La Commission a encouragé le secrétariat à poursuivre l'analyse des répercussions de la crise économique sur les IED, notamment pour les pays en développement, et à étudier les moyens appropriés qui permettraient de rétablir et d'améliorer les conditions permettant aux IED de contribuer à la croissance et au développement. Il faudrait accorder une attention particulière à l'impact de la crise sur le niveau, la structure et l'évolution des investissements et aux mesures prises face à cette crise par les pays d'origine et de destination.

3. En réponse à cette recommandation, le secrétariat a préparé une étude intitulée «Assessing the impact of the current financial and economic crisis on global FDI flows» (UNCTAD/DIAE/IA/2009/3) et a conçu deux nouveaux outils de base – les bulletins en ligne *Global Investment Trends Monitor* et *Investment Policy Monitor*. L'étude publiée en mai 2009, analyse les répercussions de la crise sur l'investissement international, exprimant de graves préoccupations quant aux perspectives de l'investissement dans le monde. Les bulletins ont pour objet de fournir chaque trimestre aux acteurs dans le domaine de l'investissement et du développement des informations à jour et en ligne sur le niveau, la structure et l'évolution de l'investissement, et sur les stratégies de riposte des pays

d'origine et des pays de destination. Ces deux outils ont été largement diffusés et bien couverts par des médias généralistes comme le *Wall Street Journal*, et les trois premiers numéros ont reçu un accueil tout à fait positif des décideurs des pays développés et des pays en développement.

4. Le *Global Investment Trends Monitor* présente périodiquement une évaluation des dernières tendances et perspectives de l'IED dans le monde. Pour pouvoir présenter clairement les tendances de l'investissement dans le monde et pour répondre aux besoins des utilisateurs, la CNUCED a conçu un indice trimestriel de l'IED mondial (Global FDI Quarterly Index), fondé sur les statistiques trimestrielles des flux d'IED pour 67 pays et entités, représentant ensemble 90 % environ des flux mondiaux d'IED.

5. L'*Investment Policy Monitor* rend compte des politiques d'investissement aux niveaux national et international dans le monde entier. Cet outil entend fournir des informations à jour sur les politiques en matière d'investissement étranger et aider à préparer le terrain pour la formulation des politiques futures, afin que l'investissement étranger contribue à la croissance et au développement. En suivant ainsi l'évolution des politiques d'investissement, la CNUCED apporte une contribution de tout premier plan au débat sur les politiques d'investissement.

6. Durant la période considérée, la CNUCED a aussi interrogé un échantillon de 240 cadres des plus grandes STN non financières sur l'effet de la crise sur leurs stratégies d'investissement internationales pour les trois prochaines années. Le rapport d'enquête, intitulé le «World Investment Prospects Survey 2009-2011» et publié en septembre 2009, prédit et examine les tendances futures des flux d'IED. Le rapport concluait que compte tenu des répercussions négatives de la crise économique et financière actuelle et des grandes incertitudes entourant son évolution dans le court terme, les sociétés transnationales anticipaient un bref déclin de leurs dépenses d'IED en 2009, mais étaient plutôt optimistes quant à l'évolution des perspectives économiques mondiales dans le moyen terme, et semblaient prêtes à poursuivre l'internationalisation de leurs opérations. Ce scénario des STN prévoyant un recul puis un rebond de leurs investissements pour 2009-2011 semblait commun à toutes les régions.

7. La CNUCED a aussi préparé dernièrement un nouveau projet de coopération internationale pour élaborer un système de suivi mondial des politiques nationales d'investissement, pour mieux aider les décideurs des pays en développement à attirer et à utiliser l'IED, particulièrement au lendemain de la crise actuelle. Ce système devrait favoriser l'expansion d'une base de connaissances mondiale sur les politiques nationales d'investissement des pays et sur leur contribution au développement. Il reposerait sur une base de données sur les politiques nationales d'investissement et sur leur contribution au développement, et sur la création d'un réseau en ligne pour faciliter le dialogue international sur les meilleures pratiques et permettre aux décideurs des pays en développement de voir comment se situait leur politique nationale d'investissement par rapport à certains points de repère.

8. Pour renforcer les capacités d'analyse de la CNUCED en matière d'investissement, il était prévu les 15 et 16 mars 2010 un premier colloque annuel sur l'investissement international pour le développement. Parmi les participants figureraient de nombreux spécialistes éminents, des professionnels et des décideurs de toutes les régions, développées et en développement, qui pour bon nombre viendraient de PMA. Les participants examineraient un large éventail de questions, dans l'intention d'établir un programme de recherches axées sur les politiques pour la décennie à venir, y compris le paradigme du développement des STN. Le colloque fournirait à la CNUCED une excellente opportunité d'approfondir et d'étendre son réseau international de réflexion.

La Commission a pris note avec satisfaction de l'analyse contenue dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2008* ainsi que dans d'autres travaux d'analyse de la question des investissements réalisés par la CNUCED. Elle attend avec impatience la livraison 2009 du rapport, qui traitera des IED dans l'agriculture, question d'une importance vitale pour la plupart des pays en développement.

9. La livraison 2009 du *Rapport sur l'investissement dans le monde* traitait spécifiquement des sociétés transnationales, de la production agricole et du développement. Le rapport prenait la mesure des répercussions de la crise économique sur l'investissement et, séparément, examinait le rôle des STN pour remédier à la productivité agricole trop faible de beaucoup de pays en développement. Une production agricole insuffisante restait un obstacle considérable à la croissance et au développement et la participation des STN dans ce secteur était traditionnellement limitée. La principale conclusion du rapport, toutefois, était que l'investissement étranger privé pouvait certainement aider les pays en développement à promouvoir leur agriculture, s'il y avait un cadre de politique approprié. Le rapport offrait aussi des conseils concrets pour établir un cadre propice et pour développer les capacités nationales afin de mieux les mettre au service du développement agricole, dans le but d'optimiser la contribution au développement et de minimiser les coûts.

10. Le rapport a été présenté au Conseil du commerce et du développement. Celui-ci a noté que le thème choisi pour le rapport était «à la fois opportun et utile, en particulier au vu de la récente crise alimentaire, des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire et des efforts internationaux de lutte contre la faim déployés pour réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement.»¹. Le rapport avait aussi suscité beaucoup d'intérêt dans le public, comme le démontrait sa couverture médiatique mondiale: son lancement mondial avait donné lieu à plus de 1 250 articles ou mentions dans la presse ou autres médias de plus d'une centaine de pays. Pour une diffusion plus large et plus efficace du rapport, on avait continué d'organiser des séminaires/ateliers au niveau régional à l'intention de hauts responsables de pays en développement, afin de mieux faire comprendre cette publication et de la rendre encore plus utile pour les décideurs.

11. L'importante contribution au développement que peut faire l'IED dans l'agriculture a aussi été examinée dans le cadre de la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale (Genève, 14-16 décembre 2009), qui s'est penchée en particulier sur le rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le développement d'une agriculture durable et pour la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Durant la session, il a été tenu un débat sur le thème «Le potentiel offert par l'investissement Sud-Sud pour le développement agricole et économique». La question de l'agriculture contractuelle ainsi que d'autres aspects spécifiques du développement agricole (production, R-D et infrastructures), qui offraient des possibilités de renforcer l'interaction entre investissement intérieur et investissement étranger, ont aussi été examinés lors de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (Genève, 3-5 février 2010). La question de l'IED dans l'agriculture sera examinée plus avant dans le cadre du point 5 de l'ordre du jour de la deuxième session de la Commission, intitulé «Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives».

12. S'appuyant sur l'analyse faite dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde*, la CNUCED a participé aussi, avec le Gouvernement japonais et avec d'autres institutions internationales, à l'initiative pour la promotion d'un investissement international responsable dans l'agriculture, qui vise à promouvoir la transparence, la responsabilisation

¹ TD/B/56.L.1 Add.6, 24 septembre 2009.

et le souci du développement pour l'IED et pour les STN qui s'impliquent dans la production agricole dans les pays en développement. Il a été organisé des réunions dans plusieurs cadres (New York, 23 septembre 2009; OCDE, 7 et 8 décembre 2009), afin de formuler une réponse coordonnée à cette problématique et d'élaborer des principes et un cadre international pour promouvoir un investissement responsable dans l'agriculture.

13. Le rapport 2010 traitera lui aussi de questions importantes, comme l'IED et les changements climatiques. En outre, et pour que le rapport réponde encore mieux aux besoins des décideurs et autres utilisateurs, la livraison 2010 marquera un changement structurel à l'occasion du vingtième anniversaire de cette publication.

La Commission a prié la CNUCED de continuer à renforcer ses travaux d'analyse des IED et de leurs conséquences pour le développement, y compris, par exemple, l'intégration régionale, l'investissement Sud-Sud, les investissements dans les technologies vertes et les technologies liées aux énergies renouvelables, et les IED et la répartition entre hommes et femmes dans la population active.

14. La réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (Genève, 3-5 février 2010) a analysé en détail la contribution au développement de l'investissement intérieur et étranger. Elle a examiné les politiques efficaces et proactives permettant de doper les capacités productives et la compétitivité internationale des pays en développement et des pays en transition. Sur la base de deux études de cas – sur l'agriculture (y compris la production alimentaire) et sur les changements climatiques – les participants ont examiné comment concevoir les politiques pour que l'investissement intérieur et étranger contribue, directement et indirectement, au développement, en portant toute l'attention requise aux initiatives public-privé. Dans ce contexte, le secrétariat a examiné comment l'investissement intérieur et l'investissement étranger avaient évolué ces vingt ou trente dernières années, et comment les synergies entre eux pouvaient être renforcées avec le minimum d'effets d'éviction.

15. Le secrétariat a poursuivi ses travaux de recherche et autres pour approfondir et élargir les connaissances sur l'IED Sud-Sud et sur les STN des pays en développement, en examinant un ensemble de problématiques indissociables, notamment: a) les facteurs déterminants, les motivations et les influences politiques et institutionnelles affectant l'IED Sud-Sud; b) ses conséquences et ses effets sur le développement; et c) les stratégies d'investissement des STN des pays en développement, y compris les répercussions de l'intégration régionale sur leurs pratiques en matière d'investissement. La réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale (Genève, 14-16 décembre 2009) a examiné la question des liens entre l'intégration régionale et l'IED, et en quoi l'intégration régionale augmentait l'attractivité des régions pour l'investissement et la production, dans le contexte de la coopération Sud-Sud.

16. Le secrétariat a aussi effectué des recherches sur les politiques d'investissement aux niveaux national et international ne portant pas atteinte au climat, souvent en étroite coopération avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La problématique de l'IED et des changements climatiques serait l'un des thèmes de la livraison 2010 du *Rapport sur l'investissement dans le monde*. L'IED dans le secteur des services était un autre grand thème de recherche pour le secrétariat, qui mettait actuellement la dernière main à une étude sur l'IED dans le secteur du tourisme et la problématique du développement en Afrique de l'Ouest. La CNUCED a aussi continué de développer ses travaux d'analyse sur l'IED et sur sa contribution au développement dans le cadre des études de cas qu'elle prépare pour les pays qui en font la demande.

17. Depuis la première session de la Commission, trois numéros de la revue *Transnational Corporations* ont été également publiés. Il y était examiné les questions des

sociétés transnationales et des industries extractives, de la délocalisation des fonctions commerciales dans les chaînes de valeur mondiales, des synergies entre les entreprises au niveau international et des capacités technologiques nationales, de l'élargissement de l'Union européenne et de l'IED, et de la finance islamique.

La Commission a encouragé la CNUCED à continuer de renforcer ses activités de recherche et d'analyse concernant la science, la technologie et l'innovation, conformément au paragraphe 158 de l'Accord d'Accra, y compris dans le cadre des accords internationaux d'investissement.

18. Le programme de la CNUCED en matière de propriété intellectuelle a notamment pour objectifs d'utiliser les possibilités de flexibilité dans l'architecture internationale de la propriété intellectuelle pour promouvoir les capacités technologiques et les autres grands objectifs des pays en développement. Il a été organisé une table ronde ministérielle informelle sur le thème «Santé publique mondiale – Une production pharmaceutique de qualité et à faible coût dans les pays en développement», à l'occasion de laquelle la CNUCED a mis en exergue la nécessité de politiques régies par le marché mais propres à contribuer au développement pour la promotion du transfert de technologie et de l'investissement étranger dans les pays en développement. Les activités à cet égard bénéficient des recherches menées pour finaliser le projet de guide de la CNUCED sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle pour stimuler la production pharmaceutique dans les pays en développement. Il a aussi été préparé plusieurs synthèses en coopération avec le Centre international de commerce et de développement durable (CICDD). L'objet de ces synthèses est de contribuer à la mise en œuvre des recommandations adoptées en 2007 dans le cadre du Plan d'action de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle pour le développement, conformément à la demande formulée dans la recommandation 40 du Plan d'action.

19. Durant la période considérée et à la demande des Gouvernements de l'Ouganda et de la Thaïlande, la CNUCED, en coopération avec le CICDD, a finalisé des rapports consultatifs sur l'interface entre la concurrence et le droit de la propriété intellectuelle pour le Département thaïlandais de la propriété intellectuelle, et sur la contribution de la propriété intellectuelle au développement pour l'Ouganda. Une autre étude pour le Cambodge sur la contribution de la propriété intellectuelle au développement, mettant l'accent sur les droits d'auteur et la croissance économique, est en cours de finalisation. Les activités d'assistance technique aux niveaux régional et national dans le domaine de la propriété intellectuelle et du développement ont aussi comporté des exposés sur les flexibilités de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) à l'intention de Maurice et des pays d'Afrique australe et centrale et d'Afrique de l'Ouest.

20. Des informations sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), conformément au paragraphe 158 de cet accord, sont présentées dans un document séparé.

Afin de permettre plus facilement aux décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre, sur la base d'analyses solides et de statistiques fiables, des politiques en matière d'investissement qui contribuent au développement, la Commission a prié la CNUCED – compte tenu aussi des besoins et des difficultés propres à chaque pays, conformément au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra, et en particulier aux PMA – de participer à la collecte de données de qualité sur les IED et les activités des sociétés transnationales et au renforcement des capacités institutionnelles connexes. La Commission a demandé aux partenaires de développement d'appuyer les activités de coopération technique de la CNUCED dans ce domaine.

21. Afin de permettre plus facilement aux décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre, sur la base d'analyses solides et de statistiques fiables, des politiques en matière d'investissement, la CNUCED a publié en 2009 une version révisée de son Manuel de formation sur les statistiques relatives à l'IED et aux activités des STN, en trois volumes. Ce manuel entend aider les pays en développement, particulièrement les PMA, à renforcer les capacités de leurs services pour compiler, analyser et diffuser des données sur l'IED et les activités des STN, sur la base des normes recommandées au niveau international. Le premier volume porte sur les flux et les stocks d'IED, le deuxième sur les statistiques relatives aux activités des STN, et le troisième sur les questions institutionnelles en relation avec la collecte et la présentation des statistiques sur l'IED et les STN. Le secrétariat a continué en outre à gérer son site Web dédié aux statistiques de l'IED, où l'on trouve le profil de 112 pays et des notes d'information sur 188 pays.

22. Conformément à cette recommandation, la CNUCED a aussi intensifié ses activités de coopération technique pour aider les pays en développement à recueillir des données de qualité sur l'IED et les activités des sociétés transnationales, et à renforcer leurs capacités institutionnelles dans le domaine. Une attention spécifique a été prêté aux PMA, pour la plupart en Afrique. En 2009, neuf pays (Albanie, Bélarus, Burundi, Comores, Djibouti, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles et Swaziland) ont bénéficié d'activités de formation pour le renforcement des capacités en matière de statistiques de l'IED. Selon une enquête auprès des participants à ces ateliers, plus de 85 % d'entre eux étaient très satisfaits des activités, qui répondaient aux attentes de 90 % des participants. La CNUCED a aussi continué d'aider les États membres du COMESA à élaborer et à utiliser une méthode et une procédure d'enquête uniformisée pour les statistiques sur l'IED et les STN.

La Commission s'est félicitée des travaux de la CNUCED concernant les meilleures pratiques en matière de politique d'investissement et a demandé qu'ils soient poursuivis.

23. Sur la base du cadre qu'elle a établi pour les études de cas sur les meilleures pratiques en matière d'investissement étranger direct, issu du document de fond préparé pour la réunion d'experts de 2007 sur les meilleures pratiques et des contributions correspondantes, la CNUCED a préparé 16 études de cas autour de sept grandes thématiques: «Comment utiliser l'IED pour améliorer les infrastructures: le cas de l'électricité» (Chili et Nouvelle-Zélande) et «le cas des routes» (Australie et Pérou), «Comment attirer et utiliser l'IED dans les petits pays» (Estonie et Jamaïque); «Comment créer et utiliser des filiales étrangères: synergies avec les PME locales» (Malaisie et Singapour); «Comment utiliser l'IED pour consolider la paix dans les pays sortant d'un conflit» (Croatie et Mozambique); «Comment concevoir une politique favorisant systématiquement la compétitivité pour renforcer la contribution de l'IED» (Australie et Colombie); «Comment attirer et utiliser l'IED pour renforcer la base de compétences» (Canada et Singapour); et «Comment attirer et utiliser l'IED dans les industries extractives» (Canada et Chili). Trois autres études – «Comment utiliser l'IED pour améliorer les infrastructures portuaires», «Comment redynamiser l'IED dans les zones franches industrielles pour l'exportation» et «Comment attirer l'IED vers les régions moins favorisées» – sont en préparation.

24. Dans le même temps, la CNUCED a continué de contribuer au dialogue international entre pays industrialisés, pays émergents et pays les moins avancés sur les meilleures pratiques pour élaborer les politiques d'investissement en faisant connaître ses actuels travaux dans ce domaine, y compris pour contribuer au huitième Forum mondial sur l'investissement international organisé en décembre 2009 à Paris en coopération avec l'OCDE, et au deuxième Forum mondial de l'investissement, prévu en septembre 2010. Un nouvel outil d'assistance technique reposant sur les études de cas et visant à fournir aux décideurs des pays en développement un outil pratique est également en cours

d'élaboration, de même qu'un programme d'assistance technique qui prévoit des ateliers de formation et l'intégration d'études de cas dans les formations à distance.

La Commission s'est félicitée des engagements récemment renouvelés de s'abstenir de dresser des obstacles aux investissements – et de continuer à promouvoir les investissements – et a insisté sur l'importance de respecter ces engagements afin d'atténuer l'impact de la crise économique mondiale. Elle s'est félicitée également de l'appel lancé aux organismes internationaux afin qu'ils suivent, dans le cadre de leur mandat respectif, les mesures prises en matière d'investissement et fassent rapport à leur sujet, et a encouragé la CNUCED à collaborer avec d'autres organisations internationales compétentes à cet effet.

25. En collaboration avec les autres organisations internationales compétentes – l'OMC et l'OCDE – la CNUCED a préparé un rapport sur les mesures des pays du G-20 en matière de commerce et d'investissement. Ce rapport, publié alors que le commerce mondial avait considérablement chuté et que les flux d'investissement dans le monde se contractaient rapidement, passait en revue les mesures prises dans le domaine du commerce et de l'investissement par les pays membres du G-20. Il concluait qu'entre avril et août 2009 il n'avait pas été fait largement recours à des mesures restreignant le commerce ou l'investissement face à la crise économique et financière mondiale. Le rapport mettait toutefois en garde contre d'éventuels «dérapages» des politiques commerciales, et contre des effets protectionnistes possibles dans le domaine des investissements. S'agissant des investissements, sa constatation est conforme à celle d'un précédent rapport de la CNUCED établi en juillet 2009 sur l'évolution des politiques d'investissement dans les pays du G-20. Dans ce rapport, la CNUCED avait examiné l'évolution entre octobre 2008 et juin 2009 des politiques d'investissement, y compris les lois et règlements concernant spécifiquement l'investissement étranger ou se rapportant au cadre juridique général dans lequel opéraient les investisseurs étrangers. Il apparaissait qu'il n'y avait guère de lois ni de règlements nouveaux pouvant être qualifiés de «restrictifs» pour l'IED. Au contraire, la crise avait incité les pays à faire de nouveaux efforts pour promouvoir et faciliter l'IED et pour renforcer la clarté et la stabilité de leur cadre pour l'investissement. Mais il y avait toujours un risque de pressions protectionnistes avec la propagation de la crise à des secteurs économiques et à des pays moins touchés, et aussi un risque d'une nouvelle vague de nationalisme économique au lendemain de la crise, si après le désengagement de l'État des secteurs phares de l'économie qu'il avait sauvés on cherchait à protéger les «champions nationaux» d'une prise de contrôle étrangère.

26. Dans les deux textes issus du Sommet du G-8 de L'Aquila en 2009, la Déclaration des dirigeants du G-8 sur un leadership responsable pour un avenir viable et le rapport final du Processus de Heiligendamm (G-8 + 5), il est fait référence aux travaux de la CNUCED sur les politiques d'investissement aux niveaux national et international, dont la contribution au débat international sur la composante développement des politiques d'investissement a été saluée. Il a été demandé à la CNUCED de continuer à suivre les mesures prises en matière d'investissement dans les pays du G-20 et à contribuer aux travaux futurs sur un éventuel cadre commun pour la coopération internationale en matière d'investissement. Les dirigeants du G-20 réunis au Sommet de Pittsburgh ont fait écho à ces propos dans leur déclaration du 25 septembre 2009. Par conséquent, comme ses États membres lui en ont donné le mandat et compte tenu des risques de mesures protectionnistes futures concernant l'investissement, la CNUCED continuera à suivre les politiques nationales et internationales en matière d'investissement et à faire part de ses constatations à la communauté internationale, y compris au moyen de son nouveau bulletin en ligne *Investment Policy Monitor*.

La Commission a pris note avec satisfaction des examens de la politique d'investissement de la République dominicaine et du Nigéria. Ces examens sont des outils précieux pour faciliter les investissements. La Commission a souligné qu'il importait de fournir en temps voulu une assistance pour l'application des recommandations qui sont énoncées. Notant le nombre de demandes d'examen et de suivi en attente, elle a invité les partenaires de développement à donner à la CNUCED les moyens d'y répondre.

27. Depuis la première session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, la CNUCED a achevé cinq examens de la politique d'investissement, pour le Bélarus, le Burkina Faso, le Burundi, El Salvador et la Sierra Leone, les examens concernant le Burkina Faso et le Burundi étant présentés, respectivement, en juin 2009 et en mars 2010 en la présence de délégations de haut niveau comprenant des ministres et des investisseurs privés représentant d'importantes sociétés transnationales. Les examens concernant le Bélarus et El Salvador devraient être présentés durant la deuxième session de la Commission. Dans la plupart des cas, des donateurs se sont engagés à fournir des fonds permettant un suivi en temps voulu de l'application de certaines des recommandations formulées dans le cadre des examens. Deux autres examens, pour le Guatemala et l'ex-République yougoslave de Macédoine, en sont à divers stades de préparation.

28. Les examens de la politique d'investissement sont conçus comme un processus et, comme demandé par la Commission, le secrétariat a continué d'offrir aux pays bénéficiaires une large assistance en matière de suivi. Depuis la dernière session de la Commission, la CNUCED a poursuivi ses activités de suivi dans sept pays. Au Bélarus, il a été organisé plusieurs formations sur la planification commerciale pour l'investissement, les problématiques et les méthodes clefs pour cibler les investisseurs, et les méthodes de collecte des statistiques de l'IED. Pour l'Éthiopie, le secrétariat a préparé deux stratégies de promotion des investissements au niveau régional, en plus de stratégies ciblant des secteurs spécifiques. Ce pays avait aussi bénéficié de services consultatifs et de formations à distance sur les accords internationaux d'investissement (AII). Le rapport sur la suite donnée à l'examen concernant le Ghana a été finalisé lui aussi, et une assistance supplémentaire a été apportée dans les domaines des AII et du suivi des investisseurs. L'examen des AII effectué pour le Maroc a conduit à une révision de l'accord bilatéral d'investissement type de ce pays. Un nouveau code pour l'extraction du schiste bitumineux a aussi été finalisé. Dans le cadre de la suite donnée à l'examen concernant le Nigéria, des observations ont été formulées sur le projet de politique fiscale de ce pays. Un appui consultatif a aussi été fourni à la Sierra Leone pour négocier et préparer un accord bilatéral d'investissement type, et au Rwanda pour renforcer le cadre juridique du secteur minier et attirer les compétences.

29. Le nombre total d'examens menés à bien est maintenant de 28, dont 19 pour les pays africains (et 12 pour les PMA). Vu les recommandations utiles formulées à l'occasion des examens déjà effectués, 27 autres pays ont demandé à bénéficier d'un examen. En attendant, des activités d'assistance pour le suivi des recommandations issues de l'examen ont déjà été menées pour 12 pays et sont en cours pour 6 autres, ce qui montre bien l'importance qu'attache la CNUCED à la mise en œuvre en temps voulu des recommandations issues de ce processus.

La Commission a demandé à la CNUCED de continuer à jouer son rôle de coordination au sein du système des Nations Unies pour toutes les questions en rapport avec les accords internationaux d'investissement, en poursuivant ses activités de recherche et d'analyse, d'assistance technique et de renforcement des capacités ainsi que ses délibérations au niveau intergouvernemental.

30. En réponse au mandat ainsi donné, et afin de mieux faire comprendre les aspects relatifs au développement des AII et leurs effets, il a été préparé dans la série des *Études de la CNUCED sur les politiques d'investissement international au service du développement* trois nouvelles études, sur les accords internationaux d'investissement pour attirer l'IED, sur la protection de la sécurité nationale dans les AII, et des méthodes de règlement des différends entre investisseurs et États ne reposant pas sur des accords: examen des politiques de prévention des différends et autres méthodes de règlement. La CNUCED a aussi révisé, dans sa collection consacrée aux accords internationaux d'investissement, deux études déjà parues, sur le champ d'application et les définitions et sur le traitement de la nation la plus favorisée, et elle travaille à la révision de deux autres études, sur le traitement juste et équitable et sur l'expropriation. Les deux premières études ont fait l'objet d'un examen collégial, selon des modalités nouvelles, lors d'une réunion spéciale d'experts en décembre 2009. Ces publications ont été complétées par plusieurs numéros du bulletin *IIA Monitor* rendant compte des faits récents en matière de règlement des différends entre investisseurs et États, de certains faits récents concernant l'arbitrage dans le cadre des AII et les droits de l'homme, et des faits nouveaux concernant les AII.

31. La CNUCED a continué d'aider les pays en développement concernant les aspects complexes des AII, les négociations à ce sujet et les problèmes de mise en œuvre, et face à la multiplication des différends en matière d'investissement. Au cours de la période considérée, le secrétariat a organisé trois formations à distance sur les AII, trois formations au niveau régional sur la promotion et la protection de l'investissement pour les pays d'Afrique francophone, des cours sur la gestion des différends en matière d'investissement pour les pays d'Amérique latine, et des cours sur les tendances et les problématiques nouvelles liées aux AII et leurs conséquences sur le développement pour les pays d'Afrique. Le secrétariat a aussi organisé, en coopération avec l'APEC, deux cours sur les éléments essentiels des AII et sur les accords internationaux d'investissement et les différends entre investisseurs et États pour les pays membres de l'APEC, qui ont eu lieu en Malaisie et aux Philippines, respectivement. En outre, il a été organisé neuf ateliers nationaux sur divers sujets à la demande spécifique des États membres. Ces sessions de formation ont représenté au total une durée de cent quinze jours, et 369 participants de 59 pays (dont 42,5 % de femmes selon les estimations) ont pu en bénéficier. Les réactions des participants ont été tout à fait positives, puisque plus de 80 % d'entre eux ont jugé l'organisation des cours excellente ou très satisfaisante. En outre, il a été fourni des services consultatifs sur les politiques de prévention des différends en matière d'investissement à la Colombie, au Guatemala, au Panama et à la République dominicaine. Le secrétariat a aussi examiné – à la demande de ces pays – les accords bilatéraux d'investissement types du Botswana, du Ghana, de la Sierra Leone et de la Turquie, et a contribué à la révision de l'accord type de la CARICOM. Des conseils sur les AII ont aussi été apportés, à titre ponctuel, à l'Éthiopie, à la Malaisie, au Maroc et à la Sierra Leone, ainsi qu'à diverses organisations sous-régionales.

32. La CNUCED reste la principale source d'informations sur les AII. Elle gère un certain nombre d'outils, y compris des bases de données sur les accords bilatéraux d'investissement, les accords de double imposition, les accords de libre-échange et les différends entre investisseurs et États. Le réseau en ligne d'experts des AII, qui permet de diffuser des informations et de discuter des principales préoccupations de la communauté des AII, compte aujourd'hui plus de 1 200 membres. Durant la période considérée, il a été organisé deux forums en ligne (sur le protectionnisme en matière d'investissement et sur la clause de la nation la plus favorisée dans les AII).

La Commission s'est félicitée des travaux de la CNUCED en matière de promotion et de facilitation des investissements pour le développement, notamment de son programme d'assistance technique à l'appui des organismes de promotion des investissements. Elle a accueilli avec satisfaction la coopération avec d'autres

organisations actives dans ce domaine, en particulier l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA).

33. En conformité avec cette recommandation, la CNUCED a continué d'aider les pays en développement à travers son programme d'assistance technique pour la promotion et la facilitation des investissements. Elle a notamment fourni à l'Éthiopie, au Ghana, au Honduras, à Malte et à Maurice des services consultatifs pour les stratégies de ciblage des investisseurs, pour les chartes clients des organismes de promotion des investissements, pour les stratégies de promotion des politiques et pour l'appui institutionnel. Des ateliers nationaux de formation ont été organisés au Bénin, au Ghana et au Mozambique, et un atelier pour les diplomates indonésiens en poste en Afrique et au Moyen-Orient a été organisé en Afrique du Sud (Le Cap). Des ateliers régionaux et interrégionaux ont été organisés en Argentine (Buenos Aires), en République-Unie de Tanzanie (Dar es-Salaam) et en Suisse (Genève). Plus de 300 fonctionnaires venus de 72 pays en développement et pays en transition ont reçu une formation, par exemple sur les moyens de promouvoir et de retenir l'investissement en temps de crise économique, ou sur le ciblage des investisseurs dans le secteur des services. Il a été organisé en outre pour des fonctionnaires chargés de la promotion des investissements un voyage d'étude en République de Corée, afin de les familiariser avec les pratiques et les techniques les plus récentes pour la promotion et le suivi des investissements.

34. Deux volumes de la récente *Investment Advisory Series* – des outils pour les professionnels de la promotion des investissements – ont été publiés en 2009, l'un sur la promotion de l'investissement et du commerce: pratiques et problématiques, et l'autre sur la promotion des investissements étrangers dans le tourisme, portant à cinq le nombre de parutions. Un autre volume, contenant un manuel sur la promotion des investissements à l'intention des diplomates, est en cours de finalisation.

35. La WAIPA et le secrétariat continuent de développer leurs activités communes pour la promotion des investissements. La Conférence sur l'investissement organisée en 2009 par la CNUCED et par la WAIPA a réuni plus de 150 participants venus de 61 pays, et les deux institutions ont également organisé ensemble des ateliers régionaux et des voyages d'étude.

36. Depuis la première session de la Commission, le secrétariat a finalisé des guides de l'investissement pour le Bénin, les Comores, le Maroc, la République démocratique populaire lao et les pays de la Route de la soie, portant à 17 le nombre de guides publiés. Deux autres guides, pour la Zambie et pour la région est du Maroc, sont en voie d'achèvement, de même qu'une version révisée du guide pour le Rwanda. Un livre bleu sur la promotion et la facilitation de l'investissement a aussi été préparé pour le Nigéria et lancé en 2009. Un nouvel outil de la CNUCED – le système i-Track pour gérer les demandes de permis d'investissement présentées en ligne par les investisseurs qui permet aux organismes de promotion des investissements de suivre les investisseurs tout au long du cycle d'investissement – est en cours d'installation au Bénin et dans la République démocratique populaire lao.

37. Au cours de la période considérée, la CNUCED a intensifié sa coopération avec l'APEC. À la demande de la présidence de l'APEC en 2010 et de la Réunion de fonctionnaires de haut niveau de cette organisation, et en plus des actuelles activités de coopération technique avec l'APEC, la Division a examiné les avancées en matière de libéralisation et de facilitation des investissements effectuées par les neuf pays «industrialisés» de l'APEC au regard des objectifs arrêtés à Bogor.

La Commission a pris note avec satisfaction de l'assistance fournie par la CNUCED pour aider les pays, conformément au paragraphe 10 de l'Accord d'Accra, à renforcer leur efficacité administrative grâce à l'administration en ligne. Elle a prié la CNUCED

de fournir son appui à d'autres pays également, de développer ses travaux d'analyse visant à identifier les bonnes pratiques et politiques, et de faciliter la diffusion de ces pratiques et politiques aux États membres. Elle a encouragé les donateurs à appuyer l'assistance fournie par la CNUCED aux pays en faveur de l'efficacité administrative.

38. La CNUCED a continué d'aider les pays en développement à renforcer les capacités locales pour améliorer leur administration en ligne. Pour cela, elle a conçu son système de réglementation en ligne afin de rendre totalement transparentes les procédures administratives pour la création des entreprises et pour leur fonctionnement, et d'aider à améliorer les réglementations. Une assistance a été fournie cette année à la Colombie, aux Comores, à El Salvador, au Guatemala, au Mali, au Nicaragua, au Rwanda et au Viet Nam pour gérer et mieux appliquer le système de réglementation en ligne. Au 31 décembre 2009, on comptait 19 demandes d'assistance en attente pour l'installation de ce système, ce qui montrait bien le succès de cet outil.

39. Pour renforcer ses travaux d'analyse visant à identifier les bonnes pratiques et politiques et pour faciliter la diffusion de ces pratiques et politiques aux États membres, le secrétariat achève actuellement la préparation de sa première note de synthèse sur l'efficacité administrative, qui met l'accent sur les meilleures pratiques pour le fonctionnement des entreprises, les permis de construction et les procédures de transfert de propriété. Durant la deuxième session de la Commission, il sera organisé au titre du point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Le rôle des États: efficacité de l'investissement public pour le développement – échange de meilleures pratiques», un débat de fond sur la base d'une note thématique du secrétariat sur l'investissement public dans l'efficacité administrative pour la facilitation du fonctionnement des entreprises. Les participants examineront: a) l'investissement public dans l'efficacité administrative; b) des exemples de meilleures pratiques pour promouvoir l'efficacité administrative grâce à l'investissement public afin de réduire les «externalités» pour les opérateurs privés, en encourageant une plus grande transparence, en simplifiant les procédures et en développant l'administration en ligne; et c) les moyens de promouvoir l'échange au niveau international de meilleures pratiques et de solutions entre les gouvernements.

La Commission a souligné la contribution importante des travaux de l'Empretec de la CNUCED pour le développement de l'entrepreneuriat en Afrique et en Amérique latine. Elle a apprécié la contribution du programme de la CNUCED visant à intégrer les petites et les moyennes entreprises aux chaînes de valeur mondiales, ainsi que ses travaux dans le domaine du tourisme. La Commission a encouragé la CNUCED à élaborer d'autres programmes similaires, en particulier dans les PMA.

40. Durant la période considérée, la CNUCED a poursuivi ses travaux pour le développement de l'entrepreneuriat. Le secrétariat a organisé la deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation, qui s'est tenue du 20 au 22 janvier 2010 à Genève. La réunion a examiné les éléments fondamentaux d'un cadre général pour la formulation, le suivi et l'évaluation de politiques nationales pouvant inciter et aider à créer et à développer une entreprise. Elle a examiné aussi la question de cadres généraux pour l'innovation adaptés aux besoins et à la situation des pays en développement. Les experts ont aussi examiné un ensemble possible d'indicateurs pouvant servir à évaluer l'impact des politiques sur l'activité entrepreneuriale et l'activité en matière de STI dans les pays. Pour leurs travaux, les participants étaient saisis d'une note thématique préparée par le secrétariat, intitulée «Éléments fondamentaux d'un cadre général pour l'entrepreneuriat et d'un cadre général pour l'innovation».

41. Durant la réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives, organisée par la CNUCED, un débat a été consacré, le 23 février 2010, à la

question de l'investissement étranger direct pour le renforcement des capacités productives. Il a été examiné comment les IED dans les pays en développement pouvaient interagir plus efficacement avec l'économie du pays de destination afin de contribuer à promouvoir et à renforcer les capacités productives locales, par exemple en identifiant les mesures propres à encourager la création de liens et de synergies entre entreprises locales et entreprises étrangères.

42. La réunion annuelle des directeurs Empretec, organisée en Jordanie du 26 au 28 octobre 2009, a rassemblé les directeurs de 24 centres Empretec. La question de la récession économique a donné lieu à un débat spécial, durant lequel les directeurs se sont dits confiants dans le redressement, à terme, des PME. Pour faciliter le consensus et l'échange de meilleures pratiques en matière d'entrepreneuriat, le programme a aussi organisé deux sessions du Forum Empretec Afrique, en octobre 2009 et en janvier 2010. Quatre numéros de la lettre d'information trimestrielle Empretec ont aussi contribué à l'échange d'expériences. Et le Guide de l'entrepreneur – un ensemble d'outils pour les entrepreneurs – a été finalisé. En 2009, la Division de l'investissement et des entreprises a accueilli la première Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, à l'occasion de laquelle ont été organisés divers ateliers, débats et manifestations. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est une initiative internationale visant à libérer la créativité des jeunes sur les thèmes d'une importance cruciale pour la société d'aujourd'hui, ainsi qu'à promouvoir une culture mondiale dans laquelle les entrepreneurs soient considérés comme les moteurs de la prospérité économique et sociale.

43. Comme recommandé par la Commission, il a été mis spécifiquement l'accent sur le développement de l'entrepreneuriat en Afrique et en Amérique latine. Dans le cadre du programme Empretec, il a généralement été apporté une assistance aux centres Empretec des pays d'Amérique latine, d'Afrique et de la région arabe, et l'installation d'Empretec s'est poursuivie en Équateur, au Pérou, dans la République dominicaine, dans la République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Il a été organisé au total 15 ateliers pour l'Afrique et pour l'Amérique latine, ainsi que trois formations de formateurs au niveau régional. Le programme pour les synergies entre les entreprises a finalisé en 2009 sa publication sur l'intégration des PME des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales. Il a aussi contribué à la création et au renforcement de ces synergies en Afrique et en Amérique latine grâce aux services consultatifs fournis à l'Argentine, au Mozambique, à l'Ouganda, au Pérou, à la République dominicaine, à la République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam, ainsi qu'à l'organisation de plusieurs ateliers. En coopération avec le CCI, la CNUCED a organisé un atelier régional d'une durée de deux jours pour sensibiliser les programmes Empretec en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay à l'importance pour les petites et les grandes entreprises de maîtriser les techniques de gestion des chaînes d'approvisionnement. Deux réunions régionales ont été organisées pour les programmes de synergies entre les entreprises en Afrique et pour les centres Empretec africains. Une évaluation du programme pour les synergies entre les entreprises à Pernambouco, au Brésil, a fait apparaître un accroissement de 100 % de la productivité des PME participantes dans les domaines stratégiques identifiés par les STN clientes, comme la gestion de la qualité et la responsabilité sociale des entreprises. Les PME avaient plus que doublé leurs ventes et accru leurs effectifs de 5 % en neuf mois. En Ouganda, depuis 2008, les PME participant au projet ont enregistré une croissance de 460 %, le nombre d'emplois s'est accru de 100 % et l'efficacité productive a progressé de 25 %. En outre, grâce à l'amélioration de leurs compétences commerciales, plus de 2 500 PME rurales ont pu transformer leurs activités agricoles de subsistance en véritables entreprises.

44. Dans le domaine du renforcement des capacités, la CNUCED a continué, à travers ses services consultatifs et par l'organisation de formations aux niveaux national et régional, d'appuyer les activités pour le tourisme en ligne au Bénin, au Burkina Faso, à Djibouti, en Mauritanie et au Rwanda. Une assistance ponctuelle a aussi été apportée au

Maroc pour la commercialisation en ligne. Au cours de la période considérée, le secrétariat a finalisé des matériels de formation sur divers aspects du tourisme en ligne, par exemple pour le renforcement des partenariats, pour les techniques de commercialisation en ligne et pour les modèles économiques et les applications des TIC. En outre, le Data Collector – un logiciel libre qui permettra de recueillir collectivement des données harmonisées sur le tourisme – a été substantiellement renforcé en 2009 et finalement rendu accessible en décembre 2009. Son utilisation sur le terrain devrait débuter en février 2010. Enfin, le secrétariat a continué de développer sa plate-forme de tourisme électronique.

La Commission a accueilli avec satisfaction les travaux réalisés par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, qui revêtent une importance particulière à l'heure actuelle. Elle a encouragé les donateurs à appuyer les efforts de renforcement des capacités dans les domaines de la transparence et de la comptabilité des entreprises.

45. À sa vingt-sixième session (Genève, 7-9 octobre 2009), le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) a examiné d'abord la question des répercussions de la crise financière sur l'application des normes internationales d'information financière (IFRS). Il a aussi examiné la question de la comptabilité des petites et moyennes entreprises, et de la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise et sur la responsabilité des entreprises. En outre, les activités pour renforcer les institutions de comptabilité et de publication ont été passées en revue par les participants, qui ont pris note également de la demande croissante d'activités de renforcement des capacités techniques et institutionnelles dans les domaines de l'information financière, de la vérification des comptes, de l'information sur la gouvernance d'entreprise et de l'information sur la responsabilité des entreprises. Cette vingt-sixième session a réuni 192 experts venus de 56 pays. D'après leurs réponses au questionnaire d'évaluation distribué après la session, 98 % des participants jugeaient celle-ci utile. En outre, beaucoup de répondants ont noté le nombre croissant d'intervenants de haut niveau attirés par cette manifestation annuelle.

46. Les participants étaient saisis de plusieurs études sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise, y compris un examen des pratiques dans ce domaine des grandes entreprises de 12 pays émergents, un inventaire des besoins correspondants dans 24 pays émergents, et une monographie nationale sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise. En ce qui concerne la publication d'informations sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, un rapport sur la publication par les STN d'informations liées aux changements climatiques a été examiné, et une étude de cas a été présentée. Les conclusions principales ont été reprises dans l'examen 2009 de l'ISAR.

47. Comme la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement l'avait souligné à sa première session, les travaux de l'ISAR étaient encore plus utiles vu la crise économique et financière, et de nouvelles problématiques étaient apparues. En juillet 2009, la CNUCED a organisé une conférence sur la crise financière et ses répercussions au niveau international sur le système d'information financière et sur la stabilité financière. Durant la conférence, les participants ont insisté sur l'importance d'un ensemble unique de normes d'information financière de qualité pour rétablir la confiance des investisseurs et promouvoir la stabilité financière dans le monde. Le 2 novembre 2009, la CNUCED a coparrainé une réunion d'investisseurs institutionnels et de dirigeants de bourses au Siège de l'ONU. Les participants, plus d'une centaine de hauts responsables, ont examiné comment les bourses pouvaient promouvoir les pratiques commerciales durables, y compris les meilleures pratiques qui existaient déjà comme les règles renforcées pour la présentation d'informations sur le développement durable pour les sociétés cotées et l'établissement d'indices environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

La Commission a demandé à la CNUCED d'aider l'Organisation des assurances africaines à renforcer le secteur des assurances en Afrique au moyen de services consultatifs et de renforcement des capacités.

48. Dans le cadre de son programme relatif aux assurances, la CNUCED a continué d'apporter des services consultatifs et une assistance technique au secteur des assurances en Afrique, notamment en collaborant avec l'Organisation des assurances africaines et le Centre africain des risques catastrophiques. Dans le contexte du projet de renforcement du développement des PME et de leur accès au financement et à l'assurance au Maroc et en Tunisie, le secrétariat a finalisé récemment deux études sur l'accès des PME aux services financiers et aux produits d'assurance au Maroc, avec des recommandations spécifiques. Pour sensibiliser la communauté internationale au problème du secteur des assurances en Afrique et pour mobiliser un appui en faveur des projets identifiés en coopération avec l'Organisation des assurances africaines, le secrétariat a aussi préparé un CD-ROM sur les travaux de la réunion sur le renforcement des capacités dans le secteur de l'assurance en Afrique (Genève, 23 février 2009).

La Commission s'est félicitée des efforts du secrétariat pour appliquer l'Accord d'Accra et renforcer davantage encore les synergies en son sein ainsi qu'entre ses trois grands domaines d'activité.

49. Conformément à la pratique établie pour la première session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, le secrétariat a préparé un document (joint en annexe) intitulé «Overview of the outputs delivered since the first session of the Commission», qui détaille, pour chaque mandat, les réalisations dans le domaine de l'investissement et des entreprises.

50. Au cours de la période considérée et comme indiqué, la Division a continué de renforcer les synergies entre les trois piliers de l'action de la CNUCED. L'un des principaux faits marquants a été la reformulation des stratégies opérationnelles, avec de nouvelles méthodes, dans le domaine de l'investissement et du développement des entreprises. Cette nouvelle stratégie repose sur trois grandes lignes d'action:

a) Les produits essentiels, la Division concentrant son attention sur ses deux activités phares (*Rapport sur l'investissement dans le monde* et Forum mondial de l'investissement) et sur sept produits/services essentiels (systèmes d'information sur l'investissement, *Global Investment Trends Monitor* et *Investment Policy Monitor*, examens de la politique d'investissement, accords internationaux d'investissement, facilitation de l'investissement, normes internationales de comptabilité et de publication, et Empretec);

b) L'utilisation des technologies de l'information, pour améliorer la diffusion et la fourniture des apports essentiels de la Division, en particulier dans le domaine de l'assistance technique;

c) La mise en réseau, consistant à établir un réseau interactif en ligne pour réunir une vaste communauté d'acteurs dans le domaine de l'investissement et des entreprises, afin de créer des synergies nouvelles entre les trois piliers de l'action de la CNUCED.

51. Les premiers dividendes de cette stratégie nouvelle sont déjà visibles. Par exemple, en produisant systématiquement et régulièrement des statistiques et des analyses pertinentes accessibles sur les nouveaux bulletins en ligne *Global Investment Trends Monitor* et *Investment Policy Monitor*, la Division entendait faciliter les délibérations au niveau intergouvernemental. La CNUCED contribue donc efficacement au processus de formulation des politiques au niveau mondial dans le secteur de l'investissement, comme l'avaient montré les sommets récents. La méthode a aussi beaucoup aidé à renforcer les synergies au sein du secrétariat, avec les résultats très positifs obtenus grâce aux travaux

transsectoriels sur la coopération Sud-Sud et l'agriculture et pour la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.
